



Quimper,
le 5 novembre 2024

Compte rendu intervention n°5

Réunion du 5 novembre 2024

Ordre du jour : **L'absentéisme**

Lieu : Salle Froust, Centre des congrès du Chapeau Rouge, 1 rue de paradis à Quimper

Date : 5 novembre 2024

Heure de début : 10 h 15

Le mardi 5 novembre 2024, dans le cadre du salon RH, nous avons eu l'opportunité d'assister à un atelier sur l'absentéisme animé par **Sébastien VAUMORON**, Responsable prévention chez **COLLECTEAM**. Cet atelier a abordé en profondeur une réflexion sur le rapport à l'emploi et aux valeurs qui y sont associées et sur le taux d'absentéisme qui n'a pas baissé entre les années Covid et maintenant.

1. Les données chiffrées

Le taux d'absentéisme est en hausse depuis 2019, il passe de 4,4 % en 2019 à 5,1 % en 2023 en France. De plus, les arrêts de longue durée sont passés de 33 jours en 2022 à 38 jours en 2024.

L'absentéisme est causé par principalement la dépression au travail, les gardes d'enfants, la mobilité et la situation d'aidant.

2. La santé mentale

En France, une personne sur 4 déclare souffrir d'au moins un trouble mental (dépression, trouble anxieux, phobie).

Mais le nombre de personnes déclarant ne souffrir d'aucun problème de santé mentale est en baisse et passe de 70 % à 63 % entre 2022 et 2023.

Ces troubles de santé mentale sont causés par :

- Des épisodes de grande fatigue ou un manque d'énergie
- Des troubles du sommeil
- Du stress et de l'anxiété difficile à contrôler
- Des moments de pertes d'intérêt ou de plaisir
- Des problèmes de concentration et des difficultés à prendre des décisions
- Une perte de confiance en soi
- Des moments de dévalorisation

3. Les conséquences de l'absentéisme

Depuis 2023, la santé mentale au travail est la 1ère cause des arrêts de plus de 3 mois. Une mauvaise santé mentale a un impact sur les acteurs de l'entreprise, plus précisément sur l'entreprise et les salariés.

a) Pour l'entreprise

- **Augmentation de l'absentéisme** : La dépression peut conduire à des absences répétées, car les personnes concernées ont du mal à trouver l'énergie ou la motivation pour se rendre au travail. Cela augmente les jours de congés maladie et peut créer des problèmes d'organisation.
- **Coût important pour l'entreprise** : La santé mentale représente un coût important pour l'entreprise, notamment la dépression qui impacte la productivité et la performance du salarié, l'absentéisme engendre également des coûts liés aux arrêts maladies.

b) Pour le salarié

- **Baisse de productivité** : Les employés souffrant de dépression ont souvent du mal à se concentrer, à prendre des décisions et à respecter les délais. Cela réduit leur efficacité et leur productivité.
- **Détérioration des relations professionnelles** : La dépression peut affecter la capacité des salariés à interagir de manière positive avec leurs collègues et leurs supérieurs. Cela peut entraîner des conflits ou un sentiment d'isolement, ce qui aggrave souvent leur mal-être.
- **Risque de burnout** : La dépression peut entraîner un épuisement professionnel si elle n'est pas prise en charge, ce qui a des conséquences à long terme pour la santé mentale et physique des salariés.

4. Les leviers d'actions

- **Opter pour un management participatif** : impliquer les équipes et créer des espaces d'échanges
- **Faire croiser les personnes de différentes équipes/ de sites** : pour permettre l'échange
- **Proposer des groupes de travail sur les valeurs de l'entreprise** : avoir les mêmes valeurs du métier, de l'entreprise et personnelles
- **Former à la prévention des risques psychosociaux** : lacune sur le management de proximité, former les collaborateurs et créer un comité d'échange

5. Conclusion

Pour conclure, il est possible d'agir sur la santé mentale des salariés. Celle-ci est liée aux conditions de travail sur le plan relationnel et à la prévention des risques psychosociaux.

L'ordre du jour est épuisé, la réunion s'est terminée à 15 h 00.

Tessa LAURENT et Valentine CLOAREC
Étudiantes en BTS Support à l'Action
Managériale